

DECISION N° 0304 /D/MINHDU DU 06 AOÛT 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHÉ PASSE DE GRÉ A GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04757-
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 18 JUIN 2025 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE CO SUR LE SITE DES LOGEMENTS SOCIAUX A OLEMBE/YAOUNDE.
FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés
publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de
l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret
n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code
des marchés publics ;
Vu L'autorisation de gré à gré N°04757-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 du 18
juin 2025,
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°55 du 04 juillet 2025 de la CIPM/MINH DU et la lettre
N°000149/L/PR/MINMAP/CCCM-BEC/S du 05 Août 2025 de la CCCM-BEC, proposant
l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché
relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DCE	Attributaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de consultation suivant autorisation de gré à gré N°04757-25/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 du 18 juin 2025, pour l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble CO sur le site des logements sociaux à Olembe/Yaoundé	ETS SOULEYMANE GRAND LUX BP: 999 Yaoundé Tél. : 677 61 17 97	590 289 225	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- CHRONO/ARCHIVES

